

Association Musicale de Caluire et Cuire (AMC2)

Siège social : 1 rue Jean Moulin

69300 Caluire

N° RNA : W691058076

N° SIRET : 303 413 009 00026

**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 31 JANVIER 2026**

Le 31 janvier 2026, à 12h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'association dénommée « Association Musicale de Caluire et Cuire (AMC2) » se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Caluire et Cuire, Salle du Conseil Municipal, Place du Docteur Frédéric DUGOUJON, sur convocation de son Président, effectuée par courrier électronique en date du 14 janvier 2026, conformément aux dispositions de l'article 9-3 de ses Statuts.

L'ordre du jour prévoyait notamment :

1. Le renouvellement du Bureau
2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

Il a été procédé au vote des délibérations suivantes :

Première résolution

(Election de Monsieur Laurent BLAYA comme Président)

Le Conseil d'Administration élit comme Président Monsieur Laurent BLAYA jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

(Election de Charles CHALET comme Vice-Président)

Le Conseil d'Administration élit comme Vice-Président Monsieur Charles CHALET jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

(Election de Monsieur Thomas BUR comme Trésorier)

Le Conseil d'Administration élit comme Trésorier Monsieur Thomas BUR jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

(Election de Madame Agnès BADEL comme Secrétaire)

Le Conseil d'Administration élit comme Secrétaire Madame Agnès BADEL jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

(Election de Madame Marie-Thérèse THEVENOT comme Secrétaire-Adjointe)

Le Conseil d'Administration élit comme Secrétaire adjointe Madame Marie-Thérèse THEVENOT jusqu'au prochain renouvellement du Conseil d'Administration, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025-2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Ainsi, la **composition du Bureau de l'Association** jusqu'à la prochaine Assemblée Générale annuelle d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2026 est la suivante :

Membres du Bureau	Fonctions
Laurent Blaya	Président
Charles CHALET	Vice-Président
Thomas BUR	Trésorier
Agnès BADEL	Secrétaire
Marie-Thérèse THEVENOT	Secrétaire-Adjointe

Les autres membres du Conseil d'Administration sont :

Membres adhérents	Membres de droit désignés par le Conseil Municipal
Hugo COUVERTURE	Frédéric Joubert
Stéphanie HAVET-LAURENT	Damien Couturier
Yohanna SANDEAU	Patricia Chandia
Florence SALANOUVE	

Sixième résolution

(Pouvoir pour l'accomplissement des formalités)

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Il a été établi le présent extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, certifié conforme par Charles CHALET, Vice-Président de l'AMC2.

Fait à Caluire et Cuire

Le 31 janvier 2026

Le Vice-Président*



Charles CHALET

*Signature précédée de la mention
« Pour extraits certifiés conformes »

« pour extraits certifiés conformes »